

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° des emplacements	N° de parcelle	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Surface approximative
1 « la Berge »	959	accès depuis la voie communale n° 3 (emprise de 6 m)	commune	0.042 ha
2 « les Sallées » entre le Mambor et la Bidaude	79	accès à préserver entre la RD n° 138 et les zones agricoles ouest (emprise de 9 m)	commune	0,034 ha
3 « les Chailloux »	34 et 166	emprise pour un futur bassin d'eau pluviale	commune	1.140 ha
4 « les Chaumons »	59 et 297	emprise pour un futur bassin d'eau pluviale	commune	0.93 ha
5 « la Tuilerie »	21	élargissement du chemin rural de Richemond à 10 m	commune	0.14 ha
6 « Richerand »	11, 12, 15	emprise réservée pour la future station d'épuration	commune	2.83 ha
7 « les Chaumes de la Berge »	950	Chemin rural à reconstituer en parallèle au ruisseau de la Pisserotte	commune	0.21 ha
8 « Chemin de Mauringe »	33 à 36 77 à 79	Elargissement d'un chemin rural de Mauringe vers la Jaubarde	commune	0.013 ha
9 « les Gouées »	4 et 5	Emprise réservée pour aéromodélisme	commune	8.93 ha
10 « les Chaumons »	58	Accès depuis le RD n° 110 (emprise minimum de 4 m)	commune	0.027 ha
11 « les Chailloux »	31	Chemin d'accès à la zone 2 Avenue des Chailloux au Bourg	commune	0.02 ha